

# **Visite en forêt domaniale des Gorges du Verdon Massif de la Garde (Alpes-de-Haute-Provence) Première série à objectif principal de production**

*par Richard FAY \**

Située entre 1150 et 1200 m d'altitude, la parcelle 804R fait partie du Groupe de Régénération de la forêt domaniale des Gorges du Verdon. L'objectif à court terme est d'assurer la régénération naturelle des peuplements résineux ayant atteint l'âge de 100 ans, en favorisant ou en provoquant localement l'enrichissement en essences feuillues de l'étage floristique. La méthode employée vise à créer une futaie irrégulière par parquets de 1 à 10 ha.

Un parquet de régénération de 10 ha a été ouvert en 1999 sur les 31 ha de la futaie. Le type stationnel est la chênaie pubescente méso-xérophile sur versant colluvionné. Les âges relevés vont de 95 à 110 ans.

Ce parquet de régénération comprend 4 ha de pin sylvestre autochtone dans la futaie de pin noir d'Autriche. La présence de cette futaie de pin sylvestre dans le boisement RTM trouve son explication dans le foncier. Il s'agit d'une enclave privée acquise par l'Etat bien après les reboisements RTM.

La technique de régénération préconisée par l'aménagement consiste en une coupe forte d'ensemencement laissant environ 200 semenciers à l'hectare. Dans la pratique, 130 semenciers ont été désignés.

Un ensemencement partiel est en général acquis à partir des houppiers des arbres exploités. Les semenciers conservés compléteront ce semis, tout en constituant un écran paysager et un réservoir de graines en cas d'incendie.

La coupe définitive intervient 5 à 8 ans après la coupe d'ensemencement.

Sur cette parcelle peu embroussaillée, il est probable que le dégagement ne sera pas nécessaire. Un dépressage interviendra lorsque les sujets auront atteint entre 4 et 6 m de haut (15 à 20 ans), pour amener la densité moyenne à environ 1100 tiges/ha.

En dehors de la phase de régénération, la conduite des peuplements de pin sylvestre dans les étages supraméditerranéen et montagnard est rudimentaire. La mise au point et l'utilisation de normes de sylviculture se heurtent aux difficultés de commercialisation des coupes d'amélioration. Il est envisagé d'amener le peuplement à maturité par 2 coupes d'éclaircies, prélevant de un tiers à la moitié des tiges.

Voici les chiffres de production obtenus sur ce parquet (Cf. Tab. ci-dessous).

Eléments d'économie

On considère que la desserte souhaitable d'un massif de montagne est constituée de 5 km de routes et pistes pour 100 ha. Cela peut représenter un investissement de 375 F/ha et un coût d'entretien annuel de 75F/ha/an.

Le coût du marquage de la coupe est de l'ordre de 600 F/ha.

Le coût d'un dépressage varie de 5 000 à 8 500F/ha.

Le coût d'un enrichissement feuillus est de l'ordre de 4 000 F/ha.

Dépenses auxquelles il conviendrait d'ajouter celles liées au capital d'acquisition et à la gestion.

\* Office national des forêts 04

Parquet de	Surface	Peuplement global				Espace- -ment en tous sens	Chiffres à l'hectare		
		Nbre de tiges	Volume des tiges	Volume total bois fort	Volume tige		Nbre tiges/ha	Volume total/ha	
<b>Pin noir</b>	6,00 ha	avant coupe	2145	1199m <sup>3</sup>	1319m <sup>3</sup>	0,56m <sup>3</sup>	5 m	370	220 m <sup>3</sup> /ha
		coupe d'ensemencement	1509	709m <sup>3</sup>	780m <sup>3</sup>	0,47m <sup>3</sup>		260	130 m <sup>3</sup> /ha
		semenciers non vendus	636	490 m <sup>3</sup>	539m <sup>3</sup>	0,77m <sup>3</sup>	10 m	110	90 m <sup>3</sup> /ha
<b>Pin sylvestre</b>	4,00 ha	avant coupe	3299	631m <sup>3</sup>	728m <sup>3</sup>	0,19m <sup>3</sup>	3 m	840	182 m <sup>3</sup> /ha
		coupe d'ensemencement	2802	488m <sup>3</sup>	564m <sup>3</sup>	0,17m <sup>3</sup>		710	141 m <sup>3</sup> /ha
		semenciers non vendus	497	143m <sup>3</sup>	164m <sup>3</sup>	0,29m <sup>3</sup>	9 m	130	41 m <sup>3</sup> /ha
Vente 1999		64 000 F	47 F m <sup>3</sup> dont PNA		59 F m <sup>3</sup>	7600 F/ha	65 F/m <sup>3</sup> †		
(Coupe d'ensemencement 1344 m <sup>3</sup> dont 1197 m <sup>3</sup> tige)				PS	32 F m <sup>3</sup>	4500 F/ha	37 F/m <sup>3</sup> †		